

pays, il ne me reste qu'à vous prier, M. le président, d'agréer ma démission, et l'assurance de mon profond respect.

» Bruxelles, 17 janvier 1831.

» P. DE RYCKERE. »

(U. B., supp., 20 janv.)

M. ALEXANDRE RODENBACH : Bon voyage !
(*On rit.*)

(U. B., supp., 20 janv.)

M. LE PRÉSIDENT : Messieurs, acceptez-vous la démission de M. de Ryckere ?

(U. B., supp., 20 janv.)

DE TOUTES PARTS : Volontiers ! très-volontiers !

(U. B., supp., 20 janv.)

M. LE PRÉSIDENT : Pris pour notification.

(U. B., supp., 20 janv. et P. V.)

Proposition ayant pour objet la nomination immédiate du chef de l'État.

M. LE PRÉSIDENT : Il va vous être donnée lecture d'une proposition de M. Zoude, député du Luxembourg.

(C., 20 janv.)

M. LE VICOMTE CHARLES VILAIN XIII^e, secrétaire, en donne lecture; elle est ainsi conçue :

« J'ai l'honneur de proposer au congrès de se mettre en permanence, à l'effet de procéder immédiatement à la nomination du chef de l'État.

» H. J. ZOUBE. »

(C., 20 janv., et A. C.)

La proposition est appuyée. (C., 20 janv.)

M. LE PRÉSIDENT : M. Zoude a la parole.

(E., 20 janv.)

M. ZOUBE (de Saint-Hubert) : Messieurs, pour développer ma proposition, je n'ai besoin que de donner lecture de la conclusion du discours que j'avais préparé pour la séance du dimanche, et où je m'exprimais comme suit :

Nous sommes débordés de toutes parts d'avis incendiaires et de proclamations contre-révolutionnaires, et surtout du projet des cinq grandes puissances de nous faire disparaître du rang des nations; tandis que naguère on proclamait pompeusement que nous avions pris rang dans la grande famille européenne.

Qu'ayant adopté la forme de gouvernement la plus agréable à nos voisins, il ne nous restait plus qu'à faire le choix d'un prince pour nous gouverner, et c'est dans cet instant même qu'on veut nous morceler et jeter nos membres à la pâture de voisins ambitieux. Nous ne souffrirons pas cette ignominie; nous nous serrons plus étroitement que jamais, nous vivons ou nous périrons tous

ensemble. Mais, pour serrer les liens d'une manière indissoluble, il nous faut sans hésiter procéder au choix d'un chef de l'État, et je crois qu'il y a urgence de faire le grand acte d'indépendance nationale; c'est le seul moyen de déjouer les complots.

Choisissons un prince, choisissons-le tel qu'il puisse inspirer de la confiance aux puissances amies et imposer la terreur à nos ennemis. Choisissons un prince qui sache diriger les rênes de l'État avec habileté et nos armées avec honneur. Donnons la couronne au plus digne; donnons-la à l'illustre héritier de celui dont le nom est gravé en lettres d'or dans les fastes de l'honneur.

Nommons Auguste de Leuchtenberg; il trouvera sympathie dans la nation française; il la trouvera dans son roi, qui a dû également son élévation au choix de ses concitoyens. Ce prince trouvera de la sympathie dans toutes les nations où les mots de patrie et d'honneur sont en vénération.

J'ajoute maintenant, messieurs, que nous possédons des pièces authentiques qui nous assurent son acceptation, s'il vient à réunir les suffrages du congrès et que ce choix sera applaudi de tous nos concitoyens.

(U. B., supp., 20 janv.)

M. LE BARON DE LUTZE : Je demande, comme le voulait la proposition de M. Alexandre Rodenbach, que le congrès fixe un jour pour procéder au choix du souverain; alors nous serons préparés, car, pour une discussion aussi importante, il faut l'être.

(U. B., supp., 20 janv.)

M. LE BARON DE STASSART : Il y a, ce me semble, urgence de procéder au choix du chef de l'État, et l'honorable M. Zoude vient de vous le prouver d'une manière incontestable. Rien, aujourd'hui surtout que ce choix ne paraît plus être enveloppé des liens de la diplomatie, ne doit nous empêcher d'accomplir un devoir et de marcher vers un résultat attendu par le peuple belge avec une si vive impatience. Je suis d'avis que l'on pourrait fixer à demain l'élection, et se déclarer en permanence jusqu'à ce qu'elle soit terminée.

(U. B., supp., 20 janv.)

M. DE ROBAUX : Messieurs, toute précipitation serait dangereuse, car il ne peut pas nous convenir d'improviser le choix du chef de l'État, quelque urgent qu'il soit d'y procéder. Ce qui donne lieu à la proposition qui vient d'être faite dans cette enceinte, me fait réfléchir que les entraves de la diplomatie paraissent s'évacuer (*le mot évacuer excite les rires de l'assemblée*). J'avoue, messieurs, que je ne tiendrai jamais à une expression, et, si ridicule qu'elle puisse vous paraître, je vous demande de laisser passer celle-ci